

**Sujet :** [INTERNET] projet centrale photovoltaïque au sol Bourganeuf

**De :** frederiqueetphilippe malin <frederiqueetphilippe.malin@sfr.fr>

**Date :** 06/12/2021 10:39

**Pour :** pref-bpe-enquetes-publiques@creuse.gouv.fr

Bonjour ,

Nous sommes favorable au développement des énergies renouvelables , le photovoltaïque en particulier , à condition que la production d'énergie se fasse sur des sols déjà artificialisés ou sur les toitures , ce que la commune ne semble malheureusement pas envisager .

Dans le cas présent , il s'agit de terres agricoles utilisées à la production alimentaire bénéficiant des aides PAC , et d'une zone de captage d'eau potable , **ce qui nous amène à nous opposer à ce projet** .

-- 1 :

Facteur aggravant , sur les 3 agriculteurs concernés , 2 sont en agriculture Biologique : c'est une aberration de mettre ainsi en concurrence la production d'énergie dite verte avec l'agriculture Biologique !

De plus , sur ces 33 Ha de terres agricoles , un agriculteur est installé en Agriculture Biologique tout récemment , avec un statut JA ( Jeune Agriculteur ) .

Il n'est pas acceptable de le mettre ainsi en difficulté économique , puisqu'il n'est semble-t il pas prévu de compensation de terrain .

-- 2 :

Enfin, comment est-il permis de mettre ainsi en danger la zone de captage d'eau de Bourganeuf , parcelles qui devrait rester en l'état : car l'étude montre bien un risque très fort de pollution pendant la phase de chantier , et vu l'incertitude de l'implantation des pieux pour la structure porteuse qui laisse envisager de bétonner sa base .

**Il n'est pas permis de sacrifier l'eau et les terres agricoles à vocation alimentaire au profit d'une production énergétique qui se voudrait verte !**

bien sincèrement

Philippe et Frédérique MALIN  
Le Chezeau  
23400 Bourganeuf